

Élections partielles 2019/Mouila, Mbigou et Mimongo

Tout est fin prêt!

Willy NDONG
Mouila/Gabon

LE président de la Commission provinciale électorale de la Ngounié, Jean-Daniel Ngalibika, et toute son équipe ont fait le point, hier, au siège de l'institution sis au gouvernorat, sur les préparatifs du scrutin d'aujourd'hui qui aura lieu au 1er arrondissement de la commune de Mouila, au siège unique de Mimongo et au 2e siège de la Boumi-Louetsi (Mbigou). Selon Ngalibika, pour le 1er arrondissement de Mouila, ce sont 9 788 potentiels électeurs qui se sont fait inscrire pour voter dans 25 bureaux. "Pour recevoir tout ce beau monde, nous avons



Une vue des responsables locaux du CGE dans la Ngounié.

pris toutes les dispositions conformément à la loi. Les urnes et autres tableaux sont sur place. Le matériel de vote a été ramené de Libreville et a été distribué dans les trois villes", a-t-il expliqué à L'Union. De façon pratique, les équipes de la commission ont fait le tour des différents centres et bureaux de vote pour s'assurer que tout est fin prêt à quelques heures du scrutin. "Nos équipes ont été dépêchées sur le terrain pour faire le point global. À l'issue de cela, nous pouvons dire que tout est fin prêt pour le bon déroulement du scrutin de ce samedi. Pour sécuriser tout le processus, les forces de sécurité seront, conformément à la loi, positionnées dans les différents lieux

de vote", a-t-il indiqué. Concernant les retraits des cartes d'électeur, les populations, hier, aux alentours de 10 heures les électeurs n'avaient guère manifesté d'empressement pour aller récupérer leurs cartes. "C'est souvent à la dernière minute que les Gabonais aiment faire les choses. Ils viendront sans doute nombreux tard récupérer leurs cartes", a fait savoir un agent du gouvernorat. Pour les retardataires, ils pourront toujours les retirer samedi dans les bureaux de vote. À Mouila tout est donc fin prêt pour le déroulement du scrutin.

Département de la Noya/1er siège

Cocobeach : Angoué Mba ou Menga M'Essone

Jonas OSSOMBEY
Cocobeach/Gabon

ILS seront près de deux mille électeurs qui iront, aujourd'hui, choisir celui qui les représentera à l'Assemblée nationale. Entre Fidèle Angoué Mba du Parti démocratique gabonais (PDG) et Michel Menga M'Essone du Rassemblement héritage et modernité (RHM). Ce sera pour le compte du 2e siège du département de la Noya (Cocobeach).

Après les derniers meetings, causeries et rencontres avec les populations, la campagne s'est achevée hier à minuit. Pendant que les politiques et leurs militants et sym-

pathisants arpentaient les rues du chef-lieu du département de la Noya, tous les aspects techniques relatifs à l'organisation de ce scrutin étaient mis en place par la Commission communale du Conseil gabonais des élections (CGE), présidée par Albert Ovono Ndong. Urnes et autres matériels seront acheminés ce matin vers les six bureaux de vote que compte cette commune située au bord du fleuve Noya qui sert de frontière naturelle avec la République de Guinée équatoriale. Lesquels bureaux de vote sont répartis dans cinq centres de vote dont les plus grands sont ceux du Lycée de la localité et de l'École publique du centre (avec deux bureaux



Les listes électorales affichées.

de vote). D'ailleurs, une réunion a eu lieu en présence de toutes les parties en charge de l'organisation, notamment le bureau du CGE, le représentant du ministère de l'Intérieur et les représentants des deux candidats. Par ailleurs, ils étaient nombreux, hier, à aller consulter les listes électorales affichées à la préfecture de Cocobeach abritant également les bureaux de la commission communale du CGE. Le rythme de récupération des cartes d'électeurs s'est fait crescendo. S'ils n'étaient pas nombreux jusqu'à midi, en après-midi par contre le nombre s'est décuplé au point que les agents distributeurs du CGE étaient

complètement débordés. Progressivement, des atteroupements se sont formés, avant que cela ne se disperse. Jusqu'à tard l'après-midi, les habitants inscrits sont passés retirer le précieux document qui leur permettra de remplir leur devoir civique ce matin des 7 heures, jusqu'à l'heure de fermeture prévue à 18 heures. Si tout se déroule dans la sérénité, l'annonce des résultats par le CGE à la préfecture de ladite localité devrait intervenir tard en soirée. Ainsi, demain matin la ville pourrait se réveiller avec le nom de son député avant confirmation par les instances compétentes.

Département de l'Okano/2e siège

Éviter tout nouveau dérapage

Styve Claudel ONDO MINKO
Mitzi/Gabon

C'EST approximativement un collège électoral de 1 000 personnes qui est convoqué ce samedi dans le cadre des Législatives partielles dans le 2e siège du canton Lalara et Okala, dans le département de l'Okano (Mitzi).

Pour éviter tout nouveau dérapage, la Commission départementale électorale dit avoir pris toutes les dispositions à même de favoriser le bon déroulement du scrutin. Selon le responsable de l'organe sous tutelle du Centre gabonais des élections (CGE), Henry-Gervais Sima Eyi a rappelé à ses interlocuteurs le fait qu'ils sont tous les fils d'une même contrée. Et qu'à ce titre, les élections ne mettaient pas la Loi fondamentale entre parenthèses. Car, a prévenu le président:

aux intentions malsaines. Dans le but de bien fixer les règles du jeu, la Commission départementale électorale a devisé avec les principaux acteurs, le 7 juillet dernier. Cette réunion a enregistré la présence d'un seul candidat, les autres challengers préférant mandater des représentants. "À la faveur de ces échanges, nous avons rappelé les dispositions réglementaires des élections au Gabon, notamment celles contenues dans le code y relatif", a confié le responsable du CGE local. Sur le plan humain, Henry-Gervais Sima Eyi a rappelé à ses interlocuteurs le fait qu'ils sont tous les fils d'une même contrée. Et qu'à ce titre, les élections ne mettaient pas la Loi fondamentale entre parenthèses. Car, a prévenu le président:



Le responsable du CGE local, Henry-Gervais Sima Eyi.

"Les dérapages enregistrés, qu'ils soient le fruit des candidats eux-mêmes ou encore de leurs sympathisants, seront sévèrement punis par les dispositions normatives prévues. La loi s'appliquera froidement contre les auteurs de ces actes." La certification de mercredi dernier a également permis au CGE départemental de se rendre compte de ce que plusieurs acteurs politiques ne sont pas toujours au fait des règles du jeu. Certains estimant que le seul dépôt du dossier suffit pour se élancer dans la bataille. Négligeant ainsi la lecture attentive de la loi. Aussi, la commission a-t-elle insisté auprès des candidats, de sorte qu'ils exigent à leurs représentants de fournir des procès-verbaux en bonne et due forme. Car, la

moindre différence d'avec les PV déposés dans les autres maillons du processus risque de débouter le candidat. Les membres du CGE départemental ont également échangé avec les scrutateurs. But de cette rencontre, former ces acteurs choisis pour animer les 16 bureaux de vote. "Nous les avons mis au fait des responsabilités échues au président du bureau, au vice-président et aux assesseurs. En plus de les briefer sur les actes à réaliser avant l'ouverture des bureaux et après la fermeture de ceux-ci", a relevé le président Sima Eyi. À la veille du scrutin, seuls quatre candidats étaient véritablement à pied d'œuvre. Les autres étaient plutôt discrets.